



**DIRECTION
LEGISLATION
ORGANIQUE**

HUBERT LECHAT

DÉPARTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Stéphane MARNETTE

Inspecteur général

Secrétariat

Jhézabel WINKIN

DIRECTION DE LA LÉGISLATION ORGANIQUE

Hubert LECHAT

Directeur



Législation en matière de cultes
Secrétariat des gouverneurs
Officier de sécurité/référent RW

Cécile BERGER

Registre institutionnel

Adrien FOSTIER
Emmanuelle POULLET
Mélanie VANDENBERGHHE

Fusion des communes

Proxipedia
CDLD commenté
Législation CPAS

Nancy DESMARETS
Cécile BERGER
Claudine SCHMIDT
François VANDEVENNE
Sandrine VAN DEN ABBEELE
Natacha KOLA
Emmanuelle POULLET
Adrien FOSTIER
Mélanie VANDENBERGHE
Lucas LAVIGNE
Nicolas SEPULCHRE
Madisson JAVAUX

Secrétariat
PR4

Claudine SCHMIDT
Sandrine VAN DEN ABBEELE

Prises de participation des intercommunales et des communes dans des entités juridiques distinctes

Nancy DESMARETS
Cécile BERGER
Claudine SCHMIDT
François VANDEVENNE
Sandrine VAN DEN ABBEELE
Adrien FOSTIER
Lucas LAVIGNE
Nicolas SEPULCHRE
Madisson JAVAUX

Statut du mandataire
Provinces
Intercommunales
Régies
Associations de projet

Nancy DESMARETS
Cécile BERGER
François VANDEVENNE
Natacha KOLA
Emmanuelle POULLET
Adrien FOSTIER
Lucas LAVIGNE
Nicolas SEPULCHRE
Madisson JAVAUX

Publicité de l'administration
Droit des conseillers
Protection de la vie privée

Nancy DESMARETS
Cécile BERGER
François VANDEVENNE
Adrien FOSTIER
Lucas LAVIGNE
Nicolas SEPULCHRE
Madisson JAVAUX

Plaintes citoyennes
Disciplinaire des mandataires

Nancy DESMARETS
Cécile BERGER
François VANDEVENNE
Adrien FOSTIER
Lucas LAVIGNE
Nicolas SEPULCHRE
Madisson JAVAUX

Fonctionnement des instances locales
Compétence des organes

Nancy DESMARETS
Cécile BERGER
Claudine SCHMIDT
François VANDEVENNE
Sandrine VAN DEN ABBEELE
Natacha KOLA
Adrien FOSTIER
Lucas LAVIGNE
Nicolas SEPULCHRE
Madisson JAVAUX

Associations chapitre XII

Nancy DESMARETS
Cécile BERGER
François VANDEVENNE
Lucas LAVIGNE
Nicolas SEPULCHRE
Madisson JAVAUX



MISSIONS DE LA DIRECTION

TEXTES LEGAUX DE REFERENCE

- ▶ CDLD - Loi organique des CPAS - Législation sur les cultes - Nouvelle loi communale - Code des sociétés

LES POUVOIRS LOCAUX CONCERNES

- ▶ Provinces
- ▶ Communes
- ▶ Régies provinciales et communales (ordinaires- autonomes)
- ▶ CPAS
- ▶ Intercommunales
- ▶ Associations Chapitre XII
- ▶ Etablissements culturels
- ▶ Zones de police – de secours
- ▶ Associations de projet
- ▶ ASBL locales
- ▶ SPPLS



CONSEIL - AVIS

- ▶ **Questions touchant au statut du mandataire** (droits des mandataires, jetons de présence et traitement, remplacement du mandataire, pacte de majorité et avenants, motion de méfiance, titre honorifique...)
- ▶ **Questions touchant au fonctionnement des instances locales** (convocation, publicité et huis clos des séances, quorums, votes, procès-verbaux, conflits d'intérêts, incompatibilités, commissions, consultations populaires communales...)
- ▶ **Questions touchant à la compétence des organes** (désignation des membres, police administrative, délégation...)
- ▶ **Thématiques particulières :**
 - Cultes ;
 - Gouverneurs de province.



TUTELLE

- ▶ **Examen des délibérations soumises à tutelle générale d'annulation à transmission obligatoire :**
 - Règlements d'ordre intérieur des conseils communaux, des conseils provinciaux et des organes de gestion ;
 - Jetons de présence, rémunérations et avantages divers octroyés aux mandataires ;
 - Désignation des conseillers de l'action sociale ;
 - Prises de participation dans toute personne morale de droit public ou de droit privé, composition physique des organes de gestion...

- ▶ **Examen des actes soumis à tutelle spéciale d'approbation :**
 - Statuts des intercommunales, des régies et associations de projets ;
 - Prises de participation des communes/provinces dans les intercommunales, régies et associations de projets ;
 - La création et la prise de participation à une association ou société de droit public ou de droit privé, autre qu'intercommunale ou association de projet, susceptible d'engager les finances communales ou provinciales ;
 - Mise en régie communale ou provinciale intercommunale, association de projets, régies ou toute autre association.



- ▶ **Recours des mandataires politiques et des citoyens à l'encontre des actes administratifs des autorités locales (tutelle générale d'annulation)**
- ▶ **Plaintes citoyennes**



REGISTRE INSTITUTIONNEL / RAPPORT DE REMUNERATION

- ▶ Etat des lieux des rapports de rémunération
- ▶ Développement et gestion du registre des institutions locales



EN RESUME

Au niveau du SPW Intérieur et Action sociale, la direction est compétente pour les matières autres que :

- ▶ Les finances ;
- ▶ Les marchés publics ;
- ▶ Le patrimoine ;
- ▶ Les dispositions en matière de personnel.



SYNERGIES INTERNES

DEPARTEMENT DES FINANCES LOCALES

▶ Direction des Ressources financières

- Avis financiers et suivi de diverses demandes ou plaintes + réforme législative)

DEPARTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

▶ Direction de la Prospective et du Développement

- Altais - proxipedia - Elections

▶ Direction des Ressources humaines des pouvoirs locaux

- Avis divers

▶ Direction du Patrimoine et des Marchés publics

- Dossiers de marchés - délégation de gestion - cultes



DIRECTIONS TERRITORIALES

- Avis – demande infos

DEPARTEMENT DE L'ACTION SOCIALE

- ▶ Direction de l'Intégration et de l'Égalité des chances
- ▶ Direction de l'Action sociale
- ▶ Direction de la Cohésion sociale



CONTACT

DEPARTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Stéphane MARNETTE

Inspecteur général



DIRECTION DE LA LEGISLATION ORGANIQUE

Hubert LECHAT

legislationorganique.interieur@spw.wallonie.be

081/323 632